

COMMUNE
de
XOUAXANGE
57830



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 25 mai 2023

Le Conseil Municipal a été convoqué en séance ordinaire par M. le Maire le 23 mai 2023 à 19 heures avec l'ordre du jour suivant :

- Subventions
- City Stade
- Projet immobilier
- Convention RPI
- Ponts
- Parking rue de l'Eglise
- Divers

Sous la présidence de M. Rémy MARCHAL, Maire,

Membres présents : DOUILLOT Rémi, LORICH Jean-Claude, SCHMITT Véronique, MANNEQUIN Frédéric, HUOT Adeline, convoqué le 19 mai 2023.

Membres absents excusés : GIRE Guillaume (procuration à SCHMITT Véronique), NOEL Sandrine (procuration à LORICH J-Claude), ROMER Evelyne (procuration à DOUILLOT Rémi, SCHARFF Francis donne procuration à HUOT Adeline

Secrétaire de séance : DOUILLOT Rémi

COMPTE RENDU

Subventions Associations

Monsieur le Maire présente au conseil municipal des dossiers de demande de subvention.

Le conseil municipal, à l'unanimité décide d'attribuer les subventions suivantes :

- ASX (Association Sportive de Xouaxange) : 200 €
- SAX (Association Arboriculteurs de Xouaxange) : 200 €
- Amicale des Sapeurs Pompiers de Xouaxange : 800 €

Les sommes ont été inscrites au budget 2023

Projet Immobilier

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la maison de Monsieur LEBRUN rue du Canal est à vendre. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à faire une offre d'achat.

Convention participation aux frais scolaire et périscolaires RPI

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que dans le cadre d'un RPI les communes concernées par ce regroupement participent aux frais scolaires et périscolaires.

Les modalités de cette participation sont déterminées et actées par une convention prise entre les communes.

Monsieur le Maire, présente le projet de convention émanant des réunions entre les élus en charge de la gestion de l'école et du périscolaire du RPI Bébing – Imling – Xouaxange.

Après délibération le conseil municipal, à l'unanimité,

- Valide la convention (copie jointe)
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention

City Stade

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à la demande auprès des services de la MATEC qui sont en charge du projet du terrain multisports, de démarrer les consultations auprès des entreprises, ces derniers ont transmis une nouvelle offre de prix tenant compte de l'inflation.

L'augmentation est de 20 à 25 %.

D'autre part la subvention demandée auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, dans le cadre du plan « 5000 terrains de sport », a été victime de son succès et de ne pas être attribué.

Après délibération, le conseil municipal décide de modifier le projet actuel afin de ne pas dépasser le budget prévu et charge Monsieur le Maire d'obtenir d'autres projets.

Ponts

Dans le cadre de mise en sécurité des usagers, des garde-corps seront rapidement installés sur les deux ponts situés sur le chemin rural longeant la voie ferrée en direction de Héming.

Parking rue de l'Eglise

4 places de parking seront matérialisées au sol devant l'arrêt de bus, pour faciliter l'accès aux voitures les bordures seront diminuées. Le stationnement sera uniquement autorisé hors des créneaux horaires des bus, desservant le village.

Divers

Eclairage public : Après comparatif de la consommation d'électricité et vu la faible économie réalisée par de la coupure nocturne de l'éclairage public, le conseil municipal décide de privilégier la sécurité des habitants et décide de ne plus procéder à cette coupure.

La séance est levée à 21h30.